

Assemblée de paroisse du 25 mars 2025 - Cressier

Ouverture à 20h de la séance ordinaire de l'Assemblée de paroisse 2025 (AP)
par son président, M. Serge Attinger.

Présent (e)s : 66 personnes présentes (selon la liste en annexe 1)

Excusé(e)s : 11 personnes excusées (selon la liste en annexe 1)

Préambule

La séance a été valablement convoquée, l'ordre du jour publié dans le Bulcom, sur le site Internet et distribué en paroisse.

La liste de présences circule.

1. Méditation

La méditation est conduite par le pasteur Raoul Pagnamenta. Le texte qui l'a inspiré, avant les grands changements à venir au sein de notre église, est le passage de 1 Corinthiens 1 v 10 « *Or je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus Christ, à parler tous un même langage, et à ce qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous, mais que vous soyez parfaitement unis dans un même sentiment et dans un même avis.* » Paul s'adressait à une église qui avait aussi des sensibilités différentes, dues sans doute aux diverses cultures qui se côtoyaient dans la ville de Corinthe. Le fait de dire « *soyez tous d'accord...* » ne signifie pas tendre à l'uniformité, mais plutôt avoir une même conviction, une même direction vers laquelle aller, avec le projet que Dieu a pour nous. On vise un avenir, un but commun. Me poser toujours la question de ce que je cherche, est-ce « ma vérité » ou la volonté du Seigneur ? Heureusement on peut se tromper. Mais il est important d'aller ensemble dans cette même direction et pouvoir le refléter vis-à-vis de l'extérieur. Prière.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 21 mars 2024

Le procès-verbal a été publié sur le site Internet de la paroisse.

Les différentes questions posées lors de l'AG de l'année passée et nécessitant une réponse seront traitées au fil de l'ordre du jour ou dans les divers. L'Assemblée valide le fait ne pas procéder à sa lecture complète. Il n'y a pas de demande de corrections. Par conséquent le procès-verbal du 21 mars 2024 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteure Béatrice Macherel.

3. Comptes 2024

Ce point de l'ordre du jour est traité par Frank Rossel, responsable de la caisse centrale de la paroisse. Les vérificateurs de comptes sont Anouk Gillabert et Nicolas Pointet.

3.1. Présentation des comptes

Frank présente les comptes via un Powerpoint. Il rappelle que vis-à-vis de l'EREN depuis 2003 nous sommes une seule paroisse et explique ce qu'est le consolidé des comptes. Il souligne que le Fond Kunz est hors consolidé. Il remercie les diverses personnes qui œuvrent pour cette comptabilité au cours de l'année. Frank s'était engagé à l'AP de mars 2024 à faire un rappel en mars 2025 sur la cible garantie et non garantie et ce qui est déductible aux impôts, etc. Entre temps : la cible garantie a été supprimée et c'est valable dès cette année. Nouveau système demandé par l'EREN : chaque paroisse organise 4 actions Terre Nouvelle par année, dont au moins 3 doivent être reversées à EPER, DM ou AJS. La 4^{ème} est libre. Un rapport doit être rédigé chaque année par la paroisse.

En 2024 le bénéfice de la paroisse est d'un peu plus de CHF 14'000.-, soit moins bon qu'en 2023. Les produits, dons et collectes sont légèrement en baisse.

Il faudrait avoir davantage de donateurs réguliers, tant pour la paroisse que pour les postes d'animateur de jeunesse et également, dès août si l'Assemblée valide cela, celui de coordinateur/trice de jeunesse. Il y aura également besoin de fonds pour les frais de rénovations de nos bâtiments. Le caissier souligne l'importance de trouver ces nouveaux donateurs, tant pour la paroisse que pour la CEJ (Commission enfance-jeunesse).

Remerciements à celles et ceux qui donnent déjà régulièrement et s'investissent pour la paroisse et merci au Seigneur qui nous aide à « Oser Dieu pour des vies transformées ».

3.2. Questions

Qu'en est-il de la rémunération du poste de coordinateur/trice de l'enfance ? Ce point est détaillé au pt 6.

3.3. Rapports des vérificateurs

Mme Anouk Gillabert, vérificatrice des comptes, lit le rapport établi par les 2 vérificateurs. Le rapport établi le 20.02.2025 relève la bonne tenue des comptes et le président recommande de donner décharge au caissier.

3.4. Adoption des comptes

Comme prévu par l'Art. 8 du Règlement général de l'EREN, les votations ont lieu en règle générale à main levée, sauf décision contraire du Conseil paroissial.

L'Assemblée approuve les comptes 2024 à l'unanimité et donne décharge au caissier Frank Rossel. Remerciements du Président aux bénévoles de ces tâches, sans oublier l'épouse du caissier, Sophie Rossel, qui œuvre en coulisse.

4. Compte rendu des activités paroissiales, rapport du président

Beaucoup d'activités ont pu être faites en 2024 et c'est très réjouissant de voir ces nombreux groupes.

Jeunes

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| • Les Bourdons 0 – 4 ans | Pendant les cultes |
| • Bee Happy 5 – 9 ans | Pendant les cultes |
| • La Ruche 10 – 14 ans | Pendant les cultes |
| • Le Buzz Après le KT | vendredi soir |
| • Eveil à la foi 0 – 6 ans | ~ 10x / an |
| • JeuDis Dieu 3H – 7H | ~ 10x / an |
| • Sam 'DIS Dieu 8H – 10H | ~ 10x / an |
| • Catéchisme 11H | 16 (2023-24), 17 (2024-25) |
| • Camp de printemps 6H – 10H | « La quête du Berger blanc » |

Aînés

- Rencontres du mouvement chrétien des retraités
- Camp des aînés sur le thème « Le regard »

Cultes riches et variés

- Veillées de Noël et Aube de Pâques
- Deux cultes café-croissant
- Un culte œcuménique avec nos frères catholiques en janvier
- Un culte d'imposition des mains en novembre
- Quelques cultes intimes dans les chapelles d'Enges et Hauterive
- Des après-cultes très appréciés, avec parfois des repas-spaghettis, souvent des apéros à l'Est. Et même une torrée après un culte en juin.

La prière

- Chaque CP était précédé d'une rencontre de prière
- Un espace prière était souvent prévu en fin de culte
- Aura et Labora, « médits à l'aube », « Mères en prière »
- Prière commune cantonale
- Une prière mensuelle organisée pour le village de Marin
- Une rencontre pour se recueillir et inviter le Saint-Esprit juste avant la Pentecôte.

La communauté

- Une cinquantaine de paroissiens répartis sur une dizaine de groupes de maison
- Une de nos paroissiennes s'est mariée
- Huit baptêmes au lac, dont deux de plus de 30 ans

- Trois séminaires « Libérer »
- Des soirées de réflexion bibliques avec Frédéric Hamman
- Un parcours sur l'écologie « Des arbres qui marchent »
- Grâce à l'Entre2, un groupe de paroissiens formés à différents types de relation d'aide, plusieurs guérisons internes ou externes ont été vécues, parfois dans le combat.

Partage et évangélisation

- Souper-ciné
- Café de l'amitié et du partage
- Repas du midi à la cure de Marin
- Eglise en Fête
- Parcours Alphalive (une dizaine de personnes en 2024)
- Ramassage papier du Landeron
- Théâtre de la Marelle
- Repas du Marin (enfants dès la 9H)
- Paquets de Noël
- Boutique de Noël (affluence et recettes record)
- Stands lors des fêtes villageoises populaires :
 - Marché artisanal dans le vieux bourg du Landeron
 - Foire de Saint-Blaise
 - Désalpe de Lignièrès
 - Brocante du Landeron
- Autour de Noël, la paroisse a tenu une fenêtre de l'Avent, organisé un repas canadien, des contes et scénettes

Quelques défis

- Décès de notre cher pasteur et ami Jean-Claude Schwab
- Fin des activités du Club de midi au Landeron
- Gros travaux de rénovation du temple de Saint-Blaise effectués par la commune, d'où le déplacement pour les cultes d'une partie de notre communauté au collège de Vigner (entre Pâques et Noël).
- Participation à l'effort de l'EREN face aux abus sexuels ; mise en place d'une commission d'écoute.

Équipe pastorale secouée

- Congé sabbatique de Raoul au Japon pendant quelques mois
- Un grand merci à Delphine d'avoir accepté de différer son départ à la retraite pour le remplacer durant son absence
- Accueil de Gaël et Ruth Letare qui ont été consacrés diacres de l'EREN
- Accueil de Jonathan Thomet comme nouveau président du CP
- L'Assemblée de Paroisse a aussi mandaté la commission de réflexion pour amorcer EREN2023 avec la plus grande douceur. Merci !
- 6 départs dans l'équipe ministérielle

4.1. Projection desserte ministérielle

Beaucoup de départs et d'arrivées évoqués par Myriam Robert

- Départ de **Ylan** Blanchoud (7 janvier après 4 mois et demi de stage => HET-pro en septembre 2024)
- Arrivée et départ de **Lucy** Pelet pour un stage (en février mars)
- Départ de **Ursula** Tissot (fin mars après 15 mois de remplacement => retour à la retraite)
- Départ de **Frédéric** Hammann (mi-avril après 5 ans de ministère pastoral)
- Remplacement à 50% assuré par **Ruth** Letare (de mars à fin août), puis engagement à 80% comme diacre titulaire (dès début septembre)
- Remplacement à 30% assuré par **Marika** Girardin (de septembre 2024 à janvier 2025)
- Départ de **Quentin** Beck (fin août après 18 mois de stage pastoral)
- Congé de **Raoul** Pagnamenta pour un temps sabbatique au Japon (septembre-décembre)
- Départ de **Delphine** Collaud (fin décembre également => retraite active)
- Remarque : le seul dont on n'a pas parlé, c'est **Frédo** qui reste jusqu'à fin juin à 70% pour notre paroisse + 30% pour la formation des monitrices-teurs de l'EREN. Il rejoindra le SIAJ à 60% dès le 1^{er} juillet tout en restant à 40% au sein de la paroisse.

Deux albums de photos créés par Valérie Siegenthaler ont été paraphés par plusieurs d'entre nous pour Frédéric et Delphine et ont été fort appréciés.

Remerciements à toutes celles et ceux qui se sont engagés durant l'année. Avec tous ces changements il a fallu aussi s'adapter et on espère que cela a pu être une richesse même si cela a été parfois déstabilisant.

Toutes ces personnes se sont engagées avec ferveur et générosité pour faire vivre cette paroisse et nous pouvons dire notre reconnaissance à Dieu de les avoir mis à disposition pour un temps et nous exprimons à chacun notre profonde gratitude.

5. Présentation des travaux du groupe de réflexion EREN 2023

Didier Rochat rappelle les enjeux d'EREN 2023. Beaucoup de changement sont en cours et les choses évoluent. Nous sommes en 2025 et la mise en application de EREN 2023 se met en place. Le problème de l'EREN est notamment le grand déficit auquel nous faisons face.

Diverses solutions, comme équilibrer la taille des paroisses et ramener leur nombre à 7 (actuellement 9 paroisses sont sur le canton), avaient été envisagées. Pour l'Entre-deux-Lacs il n'y a pas de changement à ce niveau puisqu'on est déjà une seule paroisse.

Le nombre de poste va diminuer, mais sans suppression de poste, uniquement par des départs (à la retraite ou autre) non remplacés et par des changements au niveau des tâches des pasteurs.

L'EREN réfléchit aussi à mieux rentabiliser ses bâtiments.

La volonté est de renforcer les collaborations interparoissiales et de mettre en commun forces et ressources. Concrètement c'est un vœu pieux, car nous voyons combien il est difficile de partager.

Le SIAJ et le SIAD ont été créés. Pour le SIAJ (Service interparoissial de l'accompagnement de la jeunesse), des postes ont été mis au concours. Le SIAD concerne les services funèbres. Les ministres n'auront plus de semaines de « piquet » comme auparavant, mais quelques personnes engagées à cela seront à tour de rôle en fonction pour les services funèbres. Ce secteur est « sorti » des paroisses.

Un échange de chaire entre les ministres est mis en place tous les 3^{èmes} dimanches du mois (sauf période de Pâques, autre fêtes et exceptions).

Les changements d'EREN2023 ont aussi une incidence sur les préparations du Synode. Un nouveau fonctionnement a été mis en place pour une vision davantage interparoissiale, avec 3 préparations sur le canton où on s'inscrit à choix. Avant un conseiller synodal venait dans chaque paroisse pour une soirée de CP de préparation synode.

Il y aura en 2025 moins de ministres et forcément il faut envisager l'éventualité de moins de cultes. Il faut poursuivre l'effort d'unification de la paroisse et rapprocher l'est et l'ouest. À noter que l'est est sous-représenté au CP et c'est très dommage pour la cohésion.

C'est pour avancer en douceur dans ces processus d'EREN2023 que des commissions de réflexion ont été créées au sein de notre paroisse.

5.1. Groupe "activités de la paroisse"

Frédo Siegenthaler présente le travail de ce groupe, dont faisaient également partie Anne Vaytet et Olivier Muriset. Leur tâche a d'abord été de savoir un peu comment se répartissaient actuellement les activités des ministres. Frédo présente un tableau avec toutes les activités (environ 120 pour la paroisse !), tableau trop fastidieux à parcourir, mais il explique juste une colonne pour donner un aperçu. Voir par rapport à un lieu quels sont les ministres qui y interviennent et à quelle fréquence.

Le Conseil paroissial examinera cette grille pour voir comment exploiter ces données et à partir des constats il faudra choisir quelles activités poursuivre ou arrêter. Il faudra ensuite définir un cahier de charges pour les 3 ministres en place, soit Ruth, Frédo et Raoul.

À noter que d'autres personnes sont absolument nécessaires à l'équipe ministérielle, il s'agit de Fanny et Gaëtan qui effectuent un travail remarquable. Les postes de coordinateur/trice de l'enfance et d'animateur de jeunesse sont cruciaux pour notre paroisse et son avenir.

5.2. Groupe “enfance-jeunesse”

Jonathan présente le travail du groupe de réflexion porté par lui-même, Justine Gerber, Evan Vaytet et Héloïse Berger.

Les problématiques identifiées :

- Diminution de la desserte paroissiale → Comment le 30% de la coordinatrice de l'enfance va-t-il évoluer ?
- Manque de bénévoles au sein de la jeunesse / du Buzz
- Manque d'implication du Buzz dans la Paroisse
- Peu de jeunes participent aux cultes.
- Peu de familles participent au culte

Les axes proposés par le groupe de travail

- Essentiel : garder le poste de la coordinatrice de l'enfance à 30%, d'une manière ou d'une autre
- Meilleure promotion et communication aux jeunes des événements paroissiaux – en particulier les cultes !
- Redéfinition du cahier des charges de l'animateur Jeunesse
- Création d'un groupe de jeunes adultes auquel les « vieux » du Buzz pourraient participer (remarque qu'apparemment il vient de se créer)
- Orienter les cultes et activités de la Paroisse de manière à viser les familles

5.3. Groupe “cultes et célébrations »

Myriam Robert présente le travail de réflexion effectué avec les autres membres de cette commission, Sandrine Minguely et Raoul Pagnamenta.

Financement

- La contribution ecclésiastique payée à l'EREN finance les ministres engagés :
 - pour les paroisses ET
 - pour les services cantonaux (aumôneries, formation) ET
 - dès été 2025 : pour les services inter paroissiaux (jeunesse, services funèbres)
- Les offrandes et dons versés à la paroisse financent les frais de fonctionnement de la paroisse, les postes d'animateur jeunesse et de secrétaire

Une baisse générale notable de la contribution ecclésiastique volontaire est relevée.

Evolution du nombre des ministres dans l'Entre-deux-Lacs

- Postes attribués à la paroisse de l'Entre-deux-Lacs
 - 2003 : 5.5 postes (EPT, équivalents plein temps)

- 2013 : 3.5 postes
- Automne 2025 : 2 postes ? (hors jeunesse et services funèbres)
- Situation en 2024
 - Environ 95 cultes en 2024
 - Généralement 2 cultes par dimanche :
 - Pôle ouest : St-Blaise
 - Pôle est : Le Landeron ou Cressier (en alternance) + Lignièrès le 5^e dimanche du mois
 - Environ 1x/mois : 1 unique culte pour l'ensemble de la paroisse (St-Blaise, Landeron ou Cressier)

Plusieurs pistes évoquées

- un seul culte par dimanche
- deux cultes par dimanche mais à des horaires différents
- même fréquence mais augmenter la participation des prédicateurs laïcs

Un sondage auprès des paroissiens sera disponible en ligne via le site de la paroisse ou en version papier via le secrétariat (délai de réponse fin avril).

Il y aura par la suite une décision à prendre par le conseil paroissial, sur la base du résultat du sondage mais également de différents autres éléments (décision du synode de juin, disponibilités des prédicateurs laïcs, ...)

5.4. Groupe "bâtiments"

Didier Rochat présente à son tour le travail de la commission de réflexion bâtiment, avec comme autres membres Christine Salzmänn, Philippe von Bergen et Denis Macherel.

Le groupe est parti du constat que de gros travaux seraient à effectuer à l'avenir, au centre paroissial de Cressier et au temple du Landeron. Ils ont listé les recettes et dépenses de ces lieux et se sont focalisés sur les travaux les plus urgents et les potentiels de chaque bâtiment, sans parti pris pour l'un ou l'autre.

La réflexion était aussi de répondre aux besoins futurs de la paroisse avec cette réalité de moins de cultes, d'activités et de baisse de finances de l'EREN. Il faut malgré tout assurer un développement en anticipant ces futurs besoins (ici au centre paroissial il y aurait la luminosité à améliorer, les parois, la cuisine, etc.).

La question énergétique des travaux sur ces bâtiments est également à réfléchir, sachant qu'ensemble les coûts estimés il y a déjà quelques années se montaient déjà (Le Landeron et Cressier) à plus de 700'000.-. Au niveau du potentiel de ces bâtiments, Cressier semblait a priori plus polyvalent, plus grand et plus pratique pour nos diverses activités.

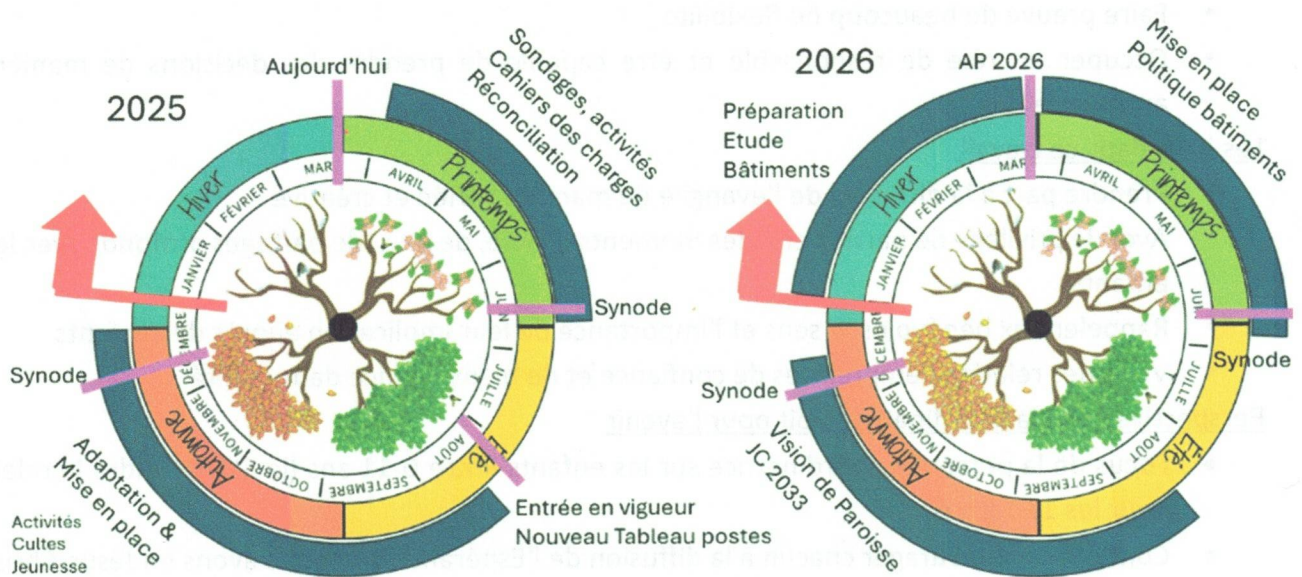
Quel est la prochaine étape ? A l'état actuel il n'y a pas de solution à proposer, mais il faut savoir que des réflexions sont en cours. Avant de poursuivre il faudra avoir une direction précise de la part du CP ou de l'AP.

L'échéance importante est le changement de la réglementation cantonale du chauffage pour 2030. On pourrait certes « juste dépenser » les CHF 250'000.- pour le chauffage du Landeron et ne rien entreprendre d'autre, cependant il faut voir plus loin !

5.5. Calendrier de la mise en route paroissiale d'EREN 2023

Le président commente sa magnifique présentation en image pour la suite des opérations.

EREN2023 – Suite des opérations



6. Engagement d'une coordinatrice pour l'enfance

Serge Attinger informe que le CP souhaite que l'assemblée prenne connaissance de ses intentions et qu'elle valide (ou non) le fait de salarier le poste à 30% de coordination de l'enfance dès le 1er septembre 2025 avec un financement participatif de paroissiens (comme pour l'animateur du BUZZ), complété par la caisse centrale de la paroisse.

Pour rappel ce poste a été créé en août 2021 avec l'engagement de Fanny N'Dondo et un financement assuré par l'EREN dans le cadre du quota des ministres de notre paroisse.

Désormais, vu la baisse des postes ministériels attribués aux paroisses, il n'est plus possible d'inclure le poste de coordinateur/trice de l'enfance dans ce tableau l'EREN.

Fanny présente son travail, les tâches, les défis et les joies de ce poste.

Rôle

- Être au service des bénévoles de l'enfance et les soutenir dans leurs tâches
- Encourager les équipes dans leur implication auprès des enfants
- Rappeler la vision de la paroisse
- Créer de nouvelles activités permettant d'aller à la rencontre des enfants de nos villages
- Participer à la recherche de nouveaux bénévoles

- Avoir une vision d'ensemble des activités de l'enfance proposées au sein de la paroisse
- Equiper les personnes impliquées en proposant des formations
- Collaborer avec les ministres de la paroisse et exceptionnellement ceux du canton
- Actuellement, prendre un rôle de responsable pour certains groupes qui n'en possèdent pas encore

Quelques difficultés

- Gérer un faible pourcentage réparti pour de nombreuses activités et pour plusieurs lieux de vie
- Discerner les contours d'un poste laissant beaucoup de liberté d'action pour ne pas s'y noyer
- Faire preuve de beaucoup de flexibilité
- Occuper un rôle de responsable et être capable de prendre des décisions de manière autonome

Les joies dans ce travail

- Prendre part à la diffusion de l'évangile de manière variée et créative
- Avoir le privilège de participer à des moments de joie, de jeux, de partages profonds avec les enfants.
- Rappeler aux bénévoles le sens et l'importance de leur implication auprès des enfants
- Vivre des relations empreintes de confiance et de bienveillance dans l'unité

Perspectives que la coordinatrice voit pour l'avenir

- Focus de la personne coordinatrice sur les enfants entre 0-11 ans (le SIAJ prendra le relais pour les 12-20 ans)
- Continuer à encourager chacun à la diffusion de l'Espérance que nous avons en Jésus-Christ

Fanny quitte son travail après 4 ans et a eu beaucoup de joie à le faire. Elle espère que notre paroisse pourra continuer à garder l'espérance et être porteuse de cette espérance.

La paroisse avait osé la vision de créer ce poste à 30% et d'axer cette vision intergénérationnelle. Nous en voyons le fruit avec de nouveaux bénévoles pour l'enfance. L'église de demain, ce sont les enfants d'aujourd'hui. Les aînés ont une responsabilité envers les petits. Afin de terminer au mieux sa tâche et préparer la suite pour la personne qui prendra le relais, Fanny poursuit son mandat jusqu'à fin juillet.

Myriam Meylan, membre de la CEJ, lui exprime toute sa reconnaissance pour son excellent travail dans notre paroisse et tout ce qu'elle a apporté par son enthousiasme, sa vie et sa créativité (relance du camp de printemps, chants de Noël au home du Castel, etc.). Chacun a eu beaucoup de plaisir à la côtoyer et collaborer avec elle.

La CEJ, composée de Christophe Gillabert (président), Sophie Rossel, Myriam Meylan et David Bärffuss va réviser le cahier de charges avant de mettre le poste au concours. Ce poste est jugé essentiel et il n'est pas envisageable de le prendre sur les 2 EPT prévus pour la paroisse.

L'AP vote oui à l'unanimité pour porter la décision du CP de financer ce poste de la même manière que le poste de l'animateur de jeunesse.

7. Elections

Comme prévu par l'Art. 8 du Règlement général de l'EREN, les élections se font à bulletins secrets. Il y a toutefois certaines exceptions.

a. Raoul Pagnamenta - pasteur (réélection tous les 6 ans)

Pour la 1ère élection, qui est en fait une réélection, celle de notre pasteur Raoul, la Constitution (art 58) et le Règlement général (art. 161 et 162) prévoient que le CP propose une réélection tacite.

Cependant, si un cinquième des électeurs présents dans notre Assemblée le demande, cette proposition de réélection tacite doit être mise au vote (scrutin secret). Si la réélection par votation est décidée, les électeurs seront convoqués ultérieurement, lors d'une nouvelle Assemblée.

L'Assemblée ne demandant pas une réélection par votation Raoul (déjà réélu le 14 mars 2019) est donc réélu tacitement !

Nous vous proposons de procéder par acclamation pour la seconde élection qui concerne les Vérificateur-trice des comptes et le suppléant

b. Anouk Gillabert et Nicolas Pointet acceptent un nouveau mandat, avec un suppléant en la personne de Gilles Guignard

Les 3 candidats sont réélus à l'unanimité.

Elections au CP et au Synode

Pour ces 2 élections, les bureaux électoraux et de dépouillement sont à constituer car cette élection doit avoir lieu à bulletin secret : P. Rothenbühler, G. Guignard (secrétaire), Fl. Droz (présidente), J.-Cl. Vuilleumier constituent les 2 bureaux.

- **Conseiller·ère·s de paroisse**
 - **Ruth Letare - diacre**

A ce sujet il est important de signaler que le CP est encore à la recherche de candidats avec en particulier la nécessité d'occuper les dicastères suivants : dicastère communication, dicastère évangélisation et dicastère finances.

La composition du CP pourrait ne pas respecter le Règlement général de l'EREN, en particulier en ce qui concerne la proportion des permanents ministres et laïcs qui ne doit pas dépasser le quart de ses membres. L'administration de l'EREN a été consultée à ce sujet et a donné son accord pour cette situation qui devient plus fréquente dans les paroisses.

- **Membres du Synode de l'EREN**
 - **Myriam Robert - déléguée laïc de la paroisse au Synode**

Elue par 65 voix – Ruth Letare

Elue par 64 voix – Myriam Robert

8. Remerciements

Le président de l'Assemblée termine en remerciant l'équipe du CCL OUEST pour l'apéro préparé à l'issue de la séance ainsi que tous les participants à la soirée.

A souligner encore que toutes les personnes suivantes ont été remerciées pour leur service au sein des CCL's, CP et autres commissions :

- a. Les stagiaire et permanents qui ont quitté leur service de la paroisse depuis la dernière assemblée et qui ont déjà été remercié lors de cultes d'au revoir :
 - **Ursula** Tissot (fin mars après 15 mois de remplacement => retour à la retraite)
 - **Frédéric** Hammann (mi-avril après 5 ans de ministère pastoral) pasteur à Romont
 - **Quentin** Beck qui a fini son stage fin août et a commencé son ministère pastoral à la paroisse des Hautes-Joux
 - **Delphine** Collaud (fin décembre => retraite active)
 - **Marika** Girardin (de septembre 2024 à mi-janvier 2025)
 - b. CCL LiLa : Danièle Wavre
 - c. CCL CCTWE : Sylvia Autran
 - d. CCL ouest : Jean-Claude Berger + Olivier Blanchoud
 - ont quitté la co-présidence Anne Vaytet et Isabelle Clottu
 - Vérificateurs des comptes : Jean-Louis Grossen de Marin va arrêter sa fonction d'aide-contrôleur des comptes après de très nombreuses années de loyaux services
 - Responsables des groupes d'enfants : comme monitrices du groupe des Bourdons (0-6 ans), Béatrice Macherel et Renate Amstutz ont arrêté en 2024
 - e. Monitrices et moniteurs de catéchisme : Kevin Berthoud + Ylan Blanchoud + Clara Bron + Alexis & Orane Flury + Sophie de Montmollin + Fabio Pagnamenta + Timo Winkler
 - f. Responsables du Buzz : Alice Clottu + Nora Bekiri + Elliot Burki + Evan Vaytet
 - g. Les personnes qui se sont engagées dans le groupe de réflexion EREN 2023 :
Jonathan Thomet son président
- Groupe activités de la paroisse** : Anne Vaytet + Nicolas Pointet + Olivier Muriset + Frédo Siegenthaler
- Groupe enfance jeunesse** : Justine Gerber + Evan Vaytet + Heloïse Berger
- Groupe cultes et célébrations** : Myriam Robert + Sandrine Minguely + Raoul Pagnamenta
- Groupe bâtiments** : Christine Salzmann + Walter Hanhart + Philippe Von Bergen + Denis Macherel + Didier Rochat + Raoul Pagnamenta

Et des remerciements anticipés à :

- h. **Fanny N'Dondo** (fin juin 2025)
- i. **CP : Erica Schwab et Frank Rossel** (au 30 juin 2025)

9. Divers

Réponses aux questions posées lors de la dernière Assemblée de paroisse :

- Des explications et précisions concernant les appels de printemps et d'automne de l'EPER et le fonctionnement de la cible missionnaire ont été donnée au point 3.1
- Suite à la demande de John Maire, acceptée il y a 1 an, de ne plus parler d'« annonces » mais de « Vie d'Eglise » à la fin des cultes → manifestement il appartient essentiellement aux ministres de se faire à cette nouvelle formule... Dans le même esprit Frédo propose de remplacer le terme de collecte par offrande.

10. Mot d'envoi et prière finale

Jonathan Thomet, président du CP, rappelle que c'est Dieu qui nous donne la vie et la force. Dans son groupe de maison, qui s'était réuni pour vivre un temps de prière d'écoute pour cette soirée, quelques mots sont venus : une longue vue – laisser agir – ne pas s'inquiéter – ma signature, c'est la paix mais c'est dans l'inconfort que tu grandis.

Jonathan relève que oui les nouvelles sont inquiétantes, incertaines, mais il nous invite à voir au-delà des incertitudes, au-delà d'EREN2023 et de ses défis. Soyons dans la gratitude de tout ce que Dieu nous donne, rêvons encore et continuons de rayonner de son amour.

Ruth Letare effectue la prière finale.

La séance est levée à 22h47

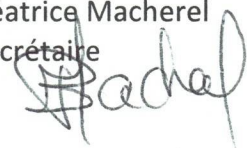
Pour l'Assemblée de paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Cressier, 25 mars 2025

Serge Attinger
président



Béatrice Macherel
secrétaire



Annexe 1 : Liste des présences et Liste des excusés

Annexe 2 : Rapports des vérificateurs des comptes

Annexe 3 : PV d'élection député au Synode

Annexe 4 : PV d'élection au Conseil paroissial